



REEXAMEN DEMANDE PRESTATIONS ENFANCE – PIECES A FOURNIR

Pour nous permettre de traiter au mieux votre demande, nous vous remercions de bien vouloir lire attentivement cette notice d'information et réunir l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction administrative et à l'évaluation de votre situation (documents à télécharger sur le site www.mdph33.fr ou disponibles à l'accueil)

❶ PIECES NECESSAIRES AU REEXAMEN DE VOTRE DOSSIER

1- Le Formulaire unique de demande(s) (Cerfa 13788*01) dûment complété, <u>daté et signé</u> , par le(s) responsable(s) légal (aux) de l'enfant	2- Le cas échéant, la photocopie de toute décision officielle relative à l'exercice de l'autorité parentale (jugement, contrat de PACS).
Allocation d'éducation pour l'enfant handicapé	<ul style="list-style-type: none"> - le certificat médical formulaire MDPH (Cerfa 13878*01) <u>daté de moins de 3 mois</u> complété par le médecin qui suit l'enfant et comportant le nom et prénom de l'enfant ainsi que la signature et le tampon du médecin - 1 RIB (si modifications de vos coordonnées bancaires)
Carte d'invalidité – Carte de priorité – Carte de Stationnement pour personne handicapée	<ul style="list-style-type: none"> - 1 photo par carte demandée à joindre sous enveloppe (Impératif : photo récente de format 35x45mm + nom et prénom inscrits au dos de la photo et sur l'enveloppe) - le certificat médical formulaire MDPH (Cerfa 13878*01) <u>daté de moins de 3 mois</u> complété par le médecin qui suit l'enfant et comportant le nom et prénom de l'enfant ainsi que la signature et le tampon du médecin
Prolongation de l'accueil ou réorientation en établissement ou service médico-social	<ul style="list-style-type: none"> - le Projet Personnalisé de Scolarisation et compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation incluant les renseignements scolaires de l'année en cours - la fiche de synthèse du projet individuel de l'établissement et les renseignements éducatifs - la fiche de projet personnel de l'adolescent à partir de 14 ans - le compte-rendu d'examen psychologique de moins de 2 ans(*), l'évaluation sociale de moins de 2 ans(*) - le compte-rendu psychiatrique (de préférence d'un pédo-psychiatre) de moins de deux ans
Réactualisation de la demande d'orientation en établissement médico – social suite à une non affectation en établissement l'année précédente	<ul style="list-style-type: none"> - le Projet Personnalisé de Scolarisation et compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation incluant les renseignements scolaires de l'année en cours - tout autre document si la situation de l'enfant a évolué (évaluation sociale, compte – rendus médicaux, compte – rendu psychologique)
Accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)	<ul style="list-style-type: none"> - le Projet Personnalisé de Scolarisation et le compte-rendu de l'équipe de suivi de la scolarisation incluant les renseignements scolaires de l'année en cours - la demande d'accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire(*) - le compte-rendu du médecin scolaire
Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	<ul style="list-style-type: none"> - le dernier avis d'imposition des parents - 1 RIB (si modifications de vos coordonnées bancaires) - 2 devis pour les aides techniques, l'aménagement du véhicule ou les aides exceptionnelles (factures non recevables). Pour l'aménagement du logement, les pièces vous seront demandées dans le cadre de l'évaluation. Les travaux ne doivent pas être réalisés avant décision

(*) imprimé joint

ATTENTION : Votre dossier ne pourra être traité qu'à la réception de l'ensemble de ces pièces. Il est à envoyer complet et signé par les deux parents ou le responsable légal.
Merci de garder un double de votre dossier de demande.